

Date de révision : 2025/10/17 page: 1/12

Version: 2.0 (30034841/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

n-PROPANOL

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: solvant(s)

Utilisation appropriée*: uniquement pour usage industriel

Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification**famille chimique: alcool

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Flam. Liq. 2 Liquides Inflammables
Eye Dam. 1 Des lésions oculaires graves

STOT SE 3 (Peut provoquer Toxicité Spécifique pour certains Organes

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2025/10/17 page: 2/12

Version: 2.0 (30034841/SDS GEN CA/FR)

> somnolence et vertiges.)

Cibles (exposition unique)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:





Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque de graves lésions des yeux. H318 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseil de Prudence (Prévention):

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des P210

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P271 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs ou aérosols. P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage

antidéflagrant.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de

réception.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

> l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

ou se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser une mousse résistante aux alcools, du

dioxyde de carbone, une poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour

l'extinction.

Conseils de Prudence (Stockage):

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P233 P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

Date de révision: 2025/10/17 page: 3/12

Version: 2.0 (30034841/SDS GEN CA/FR)

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Dangers non classifiés par ailleurs

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

alcool n-propylique

Numéro CAS: 71-23-8

Teneur (W/W): >= 99.5 - <= 100.0%

Synonyme: 1-Propanol; Propyl alcohol

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Lorsque en contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: La surexposition peut causer:, maux de tête, vertige, trouble de coordination, coma, crampes abdominales, envie de vomir, vomissement

Dangers: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11. (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Date de révision: 2025/10/17 page: 4/12

Version: 2.0 (30034841/SDS_GEN_CA/FR)

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

poudre d'extinction, eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse résistant aux alcools

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: iet d'eau

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

Facilement inflammable. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Lutter contre l'incendie à une distance maximale.

Arrêter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

sensibilité au choc:

Remarques: Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Autres indications en cas de libération:

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

La libération du produit peut causer incendie ou explosion. Arrêter ou empêcher la fuite. Réduire ou arrêter la libération de la substance/du produit dans des conditions sûres.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Date de révision: 2025/10/17 page: 5/12 Version: 2.0 (30034841/SDS GEN CA/FR)

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Utiliser des outils traités antistatiques.

Précautions pour la protection de l'environnement

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être éliminés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas de données applicables disponibles.

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

alcool n-propylique ACGIH, US: VME 100 ppm;

OSHA Z1: CTR 200 ppm 500 mg/m3;

Conception d'installations techniques:

Créer une aspiration locale pour contrôler les vapeurs / brouillards.

Équipement de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques., Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Date de révision: 2025/10/17 page: 6/12 Version: 2.0 (30034841/SDS GEN CA/FR)

Mesures générales de protection et d'hygiène:

En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Éviter l'inhalation des vapeurs.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide
Etat physique: liquide
Odeur: alcoolique
Seuil olfactif: non déterminé
Couleur: incolore
Valeur du pH: env. 7

(200 g/l)
Point de fusion: -127.05 °C

(1,013 hPa)

Données bibliographiques. point de solidification: Pas de données disponibles.

Point d'ébullition: 97 °C

(1,013 hPa)

Données bibliographiques.
Point de sublimation: Pas de données applicables

disponibles.

Point d'éclair: 21.5 - 25.5 °C (DIN 51755, coupelle fermée)

Inflammabilité: Liquide et vapeurs très inflammables.
Limite inférieure Non pertinent pour la classification et d'explosivité: l'étiquetage des liquides. La limite inférieure d'explosivité peut être de 5

inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair. Non pertinent pour la classification et

(calculé(e))

de l'OCDE)

(Ligne directrice 117

d'explosivité: l'étiquetage des liquides.

Chaleur de combustion: 33.63 kJ/g

Auto-inflammation: 400 °C (DIN 51794)
Pression de vapeur: 28.2 hPa (mesuré(e))

(25 °C)

Données bibliographiques.

Densité: 0.8037 g/cm3 (DIN 51757)

(20 °C)

Densité relative: 0.8037

(20°C)

Densité de vapeur 2.07

relative: (20 °C)

Plus lourd que l'air.

Coefficient de partage n- 0.2

octanol/eau (log Pow): (25 °C)

Température d'auto- Du fait de sa structure, le produit

inflammation: n'est pas classé comme

spontanément inflammable. Pas de données disponibles.

Décomposition

Limite supérieure

thermique:

Viscosité dynamique: 2.3 mPa.s

(20 °C)

Données bibliographiques.

Viscosité, cinématique: Pas de données disponibles.

Solubilité dans l'eau: (20 °C) miscible

Date de révision: 2025/10/17 page: 7/12 Version: 2.0 (30034841/SDS GEN CA/FR)

Solubilité (quantitative): Pas de données applicables disponibles.

Solubilité (qualitative): soluble

solvant(s): solvants organiques,

Poids moléculaire: 60.10 g/mol

Vitesse d'évaporation: La valeur peut être approximée à

partir de la constante de la loi d'Henry

ou de la pression de vapeur.

Autres informations: Etude non réalisable pour des raisons techniques.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Le chauffage peut dégager des vapeurs inflammables.

Corrosion des métaux:

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter

Pas de précautions spécifiques à observer si ce n'est une bonne gestion des substances chimiques.

Matières incompatibles

oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

Pas de données disponibles.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Date de révision: 2025/10/17 page: 8/12 Version: 2.0 (30034841/SDS GEN CA/FR)

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. De toxicité faible par contact cutané.

S'il est utilisé tel que prévu, ce produit ne devrait pas présenter de danger physique ou de risque pour la santé.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: env. 8,000 mg/kg (test BASF)

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: 1,870 mg/kg (similaire à la Ligne directrice OCDE 401)

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: 6,500 mg/kg

Inhalation

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: > 33.8 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h La vapeur a été testée.

Aucune mortalité n'a été constatée.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: lapin

Valeur: 4,032 mg/kg (similaire au guideline 402 de l'OCDE)

Données bibliographiques.

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Effets narcotiques possibles (somnolences ou vertiges).

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour la peau. Peut entrainer de graves lésions oculaires.

<u>Peau</u>

espèce: lapin Résultat: non irritant Méthode: test BASF

<u>Oeil</u>

espèce: lapin

Résultat: dommage irréversible

Date de révision: 2025/10/17 page: 9/12 Version: 2.0 (30034841/SDS GEN CA/FR)

Méthode: test BASF

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde

espèce: cobaye

Résultat: non sensibilisant

Méthode: similaire à la directive 406 de l'OCDE

Données bibliographiques.

Danger par Aspiration

Les autorités considèrent l'isobutanol, les alcools n-primaires et les cétones comme "pouvant être nocif pour l'ingestion et la pénétration de l'air dans les voies aériennes".

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Une exposition répétée par voie inhalatoire de la substance n'a pas eu d'effet spécifique à la substance.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Les résultats d'études à long terme incomplètement documentées chez l'animal n'ont pas donné d'indication claire d'un effet cancérogène.

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

<u>Tératogénicité</u>

Evaluation du caractère tératogène: Un effet néfaste potentiel sur le développement après absorption de grandes quantités ne peut être exclu. Données bibliographiques.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 4,555 mg/l, Pimephales promelas (, Écoulement.)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Données bibliographiques.

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 3,644 mg/l, Daphnia magna (DIN 38412 partie 11, statique)

Date de révision: 2025/10/17 page: 10/12 Version: 2.0 (30034841/SDS GEN CA/FR)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Données bibliographiques.

Plantes aquatique(s)

NOEC (48 h) 1,150 mg/l (taux de croissance), Chlorella sp. (, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Données bibliographiques.

Effets chroniques sur poissons

NOEC (35 j) > 11.58 mg/l, Brachydanio rerio (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

NOEC (21 j) >= 3.22 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, Écoulement.) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Evaluation de la toxicité terrestre

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

Ligne directrice 209 de l'OCDE aquatique boue activée, ménagère/CE50 (3 h): > 1,000 mg/l Données bibliographiques.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination

75 % DBO de la demande d'oxygène théorique (20 j) (autre(s)) (aérobie, provenant d'une station de traitement des eaux ménagères)

Evaluation de la stabilité dans l'eau

Compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse)

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles. Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Date de révision: 2025/10/17 page: 11/12 Version: 2.0 (30034841/SDS GEN CA/FR)

Halogène adsorbable lié organiquement(AOX):

Le produit ne contient pas d'halogène sous forme de composé organique.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales. Ne pas rejeter dans les eaux ou les eaux résiduaires sans autorisation appropriée.

Elimination des emballages:

Les emballages vides non nettoyés sont à traiter comme les produits qu'ils ont contenus.

Jeter le conteneur et les résidus de rinçage en respectant l'environnement. Les emballages vides non nettoyés sont à traiter comme les produits qu'ils ont contenus.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Classe de danger: 3
Groupe d'emballage: II

N° d'identification: UN 1274

Étiquette de danger: 3

Dénomination technique N-PROPANOL (ALCOOL PROPYLIQUE NORMAL)

d'expédition:

Transport maritime Sea transport

IMDG
Classe de danger: 3 Hazard class:

3 Groupe d'emballage: Ш Packing group: Ш N° d'identification: UN 1274 ID number: UN 1274 Étiquette de danger: Hazard label: 3 3 NO NON Polluant marin: Marine pollutant:

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

N-PROPANOL (ALCOOL PROPYLIQUE N-PROPANOL (PROPYL ALCOHOL,

NORMAL) NORMAL)

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO

Classe de danger: 3 Hazard class: 3

Groupe d'emballage: II Packing group: II

N° d'identification: UN 1274 ID number: UN 1274

Étiquette de danger: 3 Hazard label: 3

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

N-PROPANOL N-PROPANOL

Date de révision: 2025/10/17 page: 12/12

 Version: 2.0
 (30034841/SDS_GEN_CA/FR)

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA

Inscrits sur la liste DSL et/ou conformes à d'autres réglementations.

NFPA Code de danger:

Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 0 Spécial:

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente):

Acute Tox. 5 (par voie cutanée) Toxicité aiguë

Eye Dam. 1 Des lésions oculaires graves

STOT SE 3 (Peut provoquer Toxicité Spécifique pour certains Organes

somnolence et Cibles (exposition unique)

vertiges.)

Flam. Liq. 2 Liquides Inflammables

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/10/17

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Date / mise à jour le: 2025/10/17 Version: 2.0

Date / Version précédente: 2024/11/08 Version précédente: 1.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ